

Aide sociale dans des villes suisses : comparaison des indicateurs 2020

Chaque année depuis 22 ans, des villes membres de l'Initiative des villes pour la politique sociale relèvent et comparent certains indicateurs de l'aide sociale. Effectuée sur la base de données compilées par l'Office fédéral de la statistique, cette comparaison permet de documenter les développements de l'aide sociale de 14 villes accueillant environ un quart des bénéficiaires enregistrés en Suisse.

Stabilité du nombre de dossiers d'aide sociale

Le [dernier rapport](#) publié porte sur l'année 2020 et révèle que, contrairement à certaines craintes, le recours à l'aide sociale n'a que peu varié pendant la pandémie dans les 14 villes comparées. On observe ainsi une augmentation de 0,5% du nombre de dossiers d'aide sociale, ce qui marque un arrêt dans la tendance à la baisse observée en 2018 et 2019. Pour expliquer cette stabilité, les auteurs soulignent l'importance des assurances sociales et des aides mises en place par la Confédération, les cantons et les communes, notamment l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail, l'indemnité en cas de perte de gain et la prolongation temporaire du droit aux allocations chômage.

A noter qu'en plus des personnes et des familles recourant à l'aide sociale par suite d'une baisse de revenu en raison de la crise sanitaire, les répercussions des arrivées importantes de réfugiés en 2015 peuvent aussi expliquer une partie de cette modeste augmentation du nombre de dossiers. En effet, après cinq ans, les réfugiés vivant encore en Suisse et nécessitant une aide économique sont comptés dans la statistique de l'aide sociale et non plus dans la statistique de l'aide sociale dans le domaine des réfugiés.

Les auteurs soulignent que la pandémie a néanmoins mis en évidence certaines lacunes du système de sécurité sociale pour certains groupes de la population, en particulier les personnes étrangères qui renoncent à recourir à l'aide sociale par crainte de perdre leur autorisation de séjour même lorsqu'elles se retrouvent en situation de dénuement.

Recours répétés à l'aide sociale largement répandus

Dans son chapitre spécial consacré aux parcours des bénéficiaires, le rapport souligne que le fait de recourir de manière répétée à l'aide sociale est un phénomène largement répandu et concerne environ la moitié des bénéficiaires. Ces retours fréquents indiquent que les personnes qui retrouvent leur autonomie financière restent souvent menacées de pauvreté et qu'une dépense imprévue peut rapidement les conduire à s'adresser à nouveau à l'aide sociale.

> Autres éclairages sous notre rubrique [Social >> Pauvreté >> Lutte contre la pauvreté](#)